

Contrat de Visites à Domicile

Dans le présent document, est appelé :
« Propriétaire », le propriétaire de l'animal ou des animaux
« Petsitter », la personne qui aura l'animal ou les animaux en charge

Protocole d'Accord entre les soussignés :

....., Propriétaire
de l'animal,
demeurant à (adresse)

.....
Téléphone :-.....-.....-.....-.....

Et

Patricia PETIT, Petsitter,
Demeurant : 2086 Route du Landran, 40180 Gamarde les bains,
Téléphone : 06-10-67-55-28
e-mail : contact@pension-lesaristos.fr

Il a été convenu ce qui suit :

Définition du service rendu par la PetSitter

Le Propriétaire sollicite la Petsitter :

à compter du : jusqu'au :

Nombre de visite(s) / jour :

Jour(s) de visite(s) :

Prestations supplémentaires, précisez :

.....

Montant :

La PetSitter devra prendre soin des animaux nommés ci-après :

-
-

-
-

La garde aura lieu :

- Au domicile du Propriétaire de l'animal, à l'adresse indiquée plus haut.
- La remise des clés du domicile s'effectuera le.....
- Les clés seront restituées le.....
- Merci de prévenir votre voisinage du passage de la Petsitter.

La Petsitter se réserve le droit de refuser un animal agressif ou les chiens de 1^{ère} et 2^{ième} catégorie.

Dans le cadre de sa prise en charge de l'animal, la Petsitter exercera les actions suivantes :

NB : Le rôle de la PetSitter est de prendre en charge l'animal lors de sa visite, de subvenir à ses besoins, de veiller à son bien-être. Le propriétaire de l'animal peut ici indiquer tout ce qui concerne son animal (soins médicaux, habitudes alimentaires, habitudes de vie, ...) :

Personne à contacter en cas d'urgence (nom, prénom, tel) :

.....
.....

Vétérinaire de l'animal (nom, prénom, tel, adresse) :

.....
.....

Habitudes alimentaires de l'animal :

.....
.....
.....
.....
.....

Habitudes de vie de l'animal :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Problèmes de santé éventuels de l'animal :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autres consignes :

.....
.....
.....
.....

Conditions Générales de réalisation de la Garde

En cas d'empêchement de réalisation de sa garde, la PetSitter sera tenue d'en aviser le Propriétaire dans un délai de ... jours (indiquez le nombre de jours souhaités) précédant le début de la garde.

En cas d'urgence vétérinaire :

- La PetSitter est habilitée à conduire l'animal malade auprès du vétérinaire recommandé par le propriétaire de l'animal (voir plus haut - si aucun vétérinaire n'a été préalablement conseillé, il pourra être choisi par l'intervenante elle-même). La PetSitter est donc habilitée à engager les frais vétérinaires qu'elle estimera nécessaire pour la bonne santé et la sauvegarde de l'animal.

Les frais vétérinaires et médicaux seront intégralement remboursés à la PetSitter par le propriétaire de l'animal.

Deux situations peuvent se produire :

- 1/ Le propriétaire de l'animal déclare être joignable téléphoniquement aux numéros suivants, durant la réalisation de la garde : OU

La PetSitter devra obtenir un accord téléphonique du propriétaire de l'animal avant d'engager des frais médicaux (exception faite d'un danger grave encouru par l'animal, nécessitant une intervention médicale immédiate).

Le propriétaire de l'animal s'engage au remboursement des frais médicaux engagés par la PetSitter.

- 2/ Le propriétaire de l'animal déclare ne pas être joignable téléphoniquement durant la réalisation de la garde, mais confie la décision à :

Nom/Prénom : joignable téléphoniquement aux numéros suivants : OU

La PetSitter devra obtenir un accord téléphonique du représentant de l'animal, cité ci-dessus, avant d'engager des frais médicaux (exception faite d'un danger grave encouru par l'animal, nécessitant une intervention médicale immédiate).

Le propriétaire de l'animal s'engage au remboursement des frais médicaux engagés par la PetSitter.

Autres consignes spécifiques du Propriétaire en cas d'urgence vétérinaire :

.....
.....
.....

Durée du présent contrat de Garde à Domicile.

Ce présent contrat est conclu pour une période déterminée : celle-ci est précisée dans le chapitre « Définition du service rendu par la Petsitter ». Le présent contrat n'est valable que pour les parties mentionnées, et est soumis au droit du pays où la garde se réalise.

Fait le à

Le Propriétaire de l'animal :

La Petsitter :

Faire précéder les signatures de vos noms et de la mention « Lu et Approuvé » rédigée à la main.